

Compétences visées

Accompagner les différents acteurs impliqués dans l'élaboration et la rédaction du projet d'établissement.

Objectifs et contenus

Comprendre la convergence entre la réforme Sérafin-PH et le projet d'établissement

- L'évolution du cadre réglementaire : de la loi de 2002-2 aux lois de transformation et modernisation du système de Santé.
- Les éléments structurants : territoire, intersectoriel, domicile, zéro sans solution, CPOM, réformes tarifaires, référentiel de l'évaluation.
- La clarification des concepts fondamentaux : handicap, parcours, inclusion, pair-aidance, autodétermination, droit commun.
- La dimension inclusive : signification, de l'intégration à l'hybridation, via les lieux tiers.
- Les postures et les pratiques professionnelles en mutation : d'une logique de métier à une logique de compétences, de la collaboration à la coopération, place de la personne accompagnée et de son entourage.
- La transformation de l'offre médicosociale : vers le hors les murs et le droit commun.

Appréhender le projet d'établissement versus Sérafin-PH

- L'état des lieux des pratiques, des outils et des ressources :
 - la typologie de l'établissement : offre de prestations directes et indirectes,
 - la cartographie des ressources humaines et des compétences professionnelles : qui fait quoi et où ?
 - la cartographie des acteurs du territoire : médicosocial, social, sanitaire et le droit commun,
 - la typologie de la personne accompagnée : qui, pour quoi, pourquoi ?
 - les modalités d'accompagnement existantes.
- Le projet d'établissement à partir de la nomenclature Sérafin-PH :
 - l'évolution de l'offre de l'établissement en prestations et son inscription dans le territoire,
 - la transformation des modalités d'accompagnement à partir des besoins spécifiques des personnes accompagnées,
 - l'évolution des pratiques professionnelles : exercice partagé et partage d'expertise, coopération territoriale et coordination des parcours, RBPP.

Organiser les modalités d'élaboration et de pilotage du projet d'établissement

- Le management et l'animation de la démarche institutionnelle : étapes et calendrier pour piloter la démarche.
- L'association des acteurs : personne accompagnée, familles, professionnels et autres parties prenantes.
- La formalisation des contenus du projet d'établissement : ANESM mai 2010 recommandations des bonnes pratiques professionnelles...
- La conception de plans d'actions et de fiches actions.
- La communication interne et externe.
- La présentation du projet d'établissement aux instances : CVS, CSE, CA...

Faire vivre le projet d'établissement

- Le suivi de la mise en œuvre des actions, les bilans intermédiaires, les évaluations et les mesures correctives.
- La gouvernance et le management de la qualité : vers l'expérience usager (satisfaction).
- La communication : interne (instances, personne accompagnée et professionnels) et externe (partenaires, financeurs, tutelles).

Méthodes

- Mise en situation.
- Quiz.
- Analyse de cas.
- Expérimentation.
- *Escape Game*.

Personnes concernées

Tout personnel de santé participant à l'élaboration du projet d'établissement.

Valeur ajoutée

Cette formation favorise l'acquisition de l'ensemble des préalables pour élaborer un projet d'établissement *versus* Serafin-ph. Le dispositif permet une expérimentation de la transformation du projet d'établissement des participants en projet d'établissement Serafin-PH. Cette initiation peut être poursuivie par un accompagnement de l'établissement par le Grieps.

Pré-requis

Aucun

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Loi n°2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants à compléter le CASF modifie le régime juridique du projet d'établissement des ESSMS.
- Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant de l'action sociale et médico-sociale. Art. 8 et 12.
- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- VACHEY-JEANNET- Rapport de l'Inspection Générale des Finances, Inspection Générale des Affaires Sociales, 2012.
- ANAP - tableau de bord de la performance 2012.
- PIVETEAU Denis - Zéro sans solution, juin 2014.
- Circulaire DGCS/38/2017/148 du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes.
- Comité stratégique Serafin-PH – Nomenclatures besoins et prestations détaillées – 27 avril 2021.

Mise à jour le : **28/05/2024**